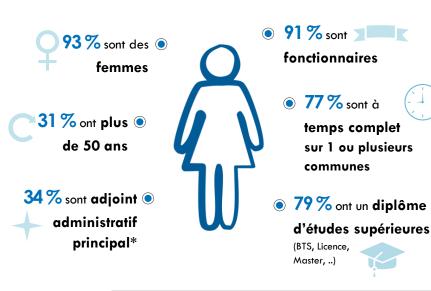
SECRÉTAIRES DE MAIRIE

ATTRACTIVITÉ, PERCEPTION ET CONDITIONS D'EXERCICE

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

QUI?

Les **SECRÉTAIRES DE MAIRIE** mettent en œuvre, sous l'autorité des élus, les politiques déclinées par l'équipe municipale. Ils organisent les services de la commune, élaborent le budget et gèrent les ressources humaines.



Grades occupés :	
Adjoint administratif principal* 34%	
Rédacteur principal*	27%
Adjoint administratif	20%
Rédacteur	11%
Attaché	6%
Secrétaire de mairie	2%



^{* 1} ère et 2 ème classe

Savoirs techniques nécessaires*

saires* principaux :

Savoirs-être nécessaires*

Assistance et conseil aux élus

Gestion budgétaire et comptable

Polyvalence

Organisation

*cités par les Secrétaires de mairie

COMMENT?

Les deux

32 % ont découvert le métier par le bouche à oreille

50 %

ont intégré la FPT après une expérience dans le privé

60%

ont une formation spécifique de Secrétaire de Mairie



Pour **76** %, la **polyvalence des fonctions** a été le 1^{er} critère pour le choix du métier



Pour **85** %, c'est un réel choix d'exercer ce métier

8 % ont eu des difficultés à obtenir le statut de fonctionnaire.

Pourquoi **?**

40 % onto

40 % ont eu des difficultés à obtenir un concours

▶ 20% n'ont pas eu accès à une préparation au concours

10 % ont eu des difficultés à être titularisé au sein de leur collectivité

30% n'ont pas précisés la raison

43 % des Secrétaires de Mairie titulaires pensent que le recrutement par concours n'est pas pertinent

Où?



31 % travaillent dans des communes de 1 000 à 2 000 habitants

travaillent dans des communes de 500 à 1 000 habitants



12 % travaillent dans des communes de 10 agents ou plus

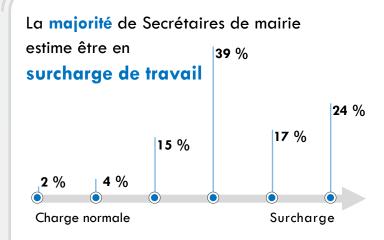
49 % ont plusieurs employeurs (agents intercommunaux)

Pour **27** %, avoir plusieurs employeurs est une difficulté

22% des Secrétaires ont plus de 2 heures de trajet par semaine entre leurs différentes collectivités

22 % pensent qu'il serait plus intéressant d'avoir un employeur unique

Comment?



17 % des intercommunaux n'ont pas les mêmes

outils de travail dans chaque collectivité.

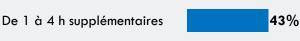
50 % d'entre eux pensent que cela impacte leur charge de travail



57 % sont régulièrement amenés à faire des heures supplémentaires*

38%

Près d'1 Secrétaire sur 5 réalise plus de 10 heures supplémentaires* par mois



De 5 à 9 h supplémentaires

14% De 10 à 19 h supplémentaires

Plus de 20 h supplémentaires 4%

52 % récupèrent

> prises en compte dans les primes

NON récupérées NON rémunérées

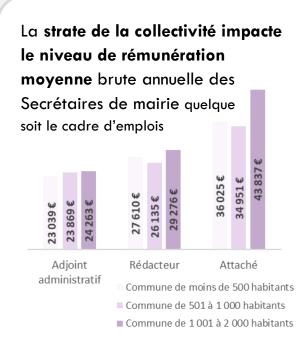
17 %

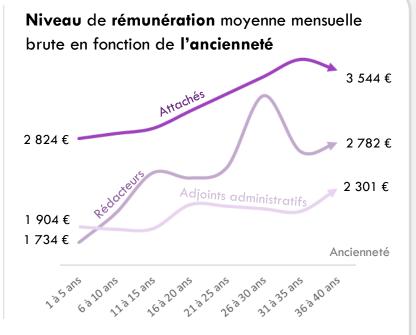
rémunérées

*heures complémentaires



COMBIEN?





23 %
n'ont aucune
prime

Le cadre d'emplois, le genre, l'ancienneté ou la strate de collectivité n'ont pas d'incidence significative sur la proportion de primes dans la rémunération

La part des primes sur la rémunération est de 13 %

53 % bénéficient du Complément Indemnitaire Annuel*

76 %

bénéficient de la **Nouvelle Bonification Indiciaire**

31%

bénéficient d'avantages sociaux

*Le CIA est une prime intégrée au RIFSEEP qui permet de reconnaître spécifiquement l'engagement professionnel et la manière de servir des agents.

Sont alors appréciés la valeur professionnelle, l'investissement personnel dans l'exercice de ses fonctions, le sens du service public, la capacité à travailler en équipe et la contribution au collectif de travail.

75 % des Secrétaires de mairie des Communes de moins de 500 habitants n'ont aucun avantage social

À qualification égale, les salaires dans la Fonction Publique sont réputés inférieurs au secteur privé.

44

48 %

pensent que cela les inciterait à travailler dans le secteur privé Pensez-vous que les
primes ou les avantages
sont des leviers
d'attractivité?

44

88 %

pensent que les primes ou les avantages sont des leviers d'attractivité Quel est votre niveau de satisfaction concernant votre rémunération ?

37 % sont plutôt insatisfaits

Seule les données correctement saisies ont été analysées



Santé au travail

2,5 % concernés par des accident de travail

7 % sont BOETH*

Aucune maladie professionnelle

* Bénéficiaires de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés

93 % des Secrétaires ont déjà ressenti :

76 % Anxiété: 42 % Stress: Isolement: 22 %

Sentiment d'être Épuisement : 39 % Solitude: 20 %

dépassé : **57** % **Démotivation:** 28 %

Pression: 42 % Incompréhension: 25 % 92 % sont satisfaits de leurs

conditions de travail

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

Mutuelle Santé

des secrétaires en bénéficient

29 %

des collectivités proposent

Prévoyance

43 % des secrétaires en bénéficient

52 % des collectivités proposent



Formation

56 % ont suivi une FORMATION en

2021

73 % ont renoncé à se former par crainte de la surcharge de travail

48 % ont renoncé à se former faute de remplaçant

35 % reconnaissent que la distance entre le domicile et la formation est un frein

Nombre de jour de formation en 2021

38 %: 1 à 3 jours

9 %: 4 à 6 jours

6%: 7 à 10 jours

3%: + de 10 jours

92 %

ont besoin de formation en:

Budget et comptabilité 48 %

> Marchés publics 41%

38%

Logiciels métiers 26%

> **Archivage** 23%

de travail 15%

27 %

envisagent leur avenir professionnel différemment

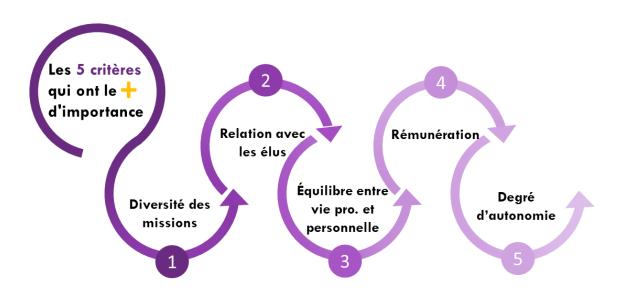
Changer pour une collectivité plus grande 16 %

Passer un

Anticiper la retraite 5%

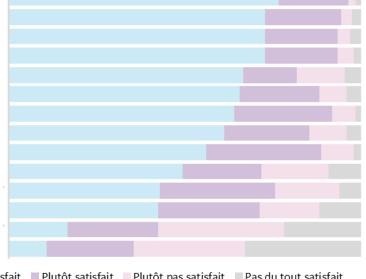
Monter en compétences 9 %

CONDITIONS D'EMPLOI?



L'avis des Secrétaires de mairie

Conditions de travail
Qualité de l'intégration au sein de votre collectivité
Possibilités de déroulement de carrière
Degré d'autonomie
Diversité des missions
Sécurité de l'emploi
Relation avec les usagers
Rémunération et action sociale
Intérêt pour les projets de la collectivité
Possibilités de formation
Accompagnement de la hiérarchie au quotidien
Relation avec les élus
Équilibre entre vie professionnelle et personnelle
Situation géographique



■Tout à fait satisfait ■ Plutôt satisfait ■ Plutôt pas satisfait ■ Pas du tout satisfait

92 % pensent que leur collectivité est à l'écoute de leurs besoins

90 % pensent que leur supérieur hiérarchique est à l'écoute de leurs besoins

82 % pensent que la relation avec l'usager a évolué



Les Liens avec le CDG 64

- 45 % contactent le CDG moins d'une fois par mois
- 41 % contactent le CDG

 au moins 1 à 2 fois par mois
- 14 % contactent le CDG
 1 à 3 fois par semaine
- 1 % contactent le CDG

 plus de 3 fois par semaine



LES ATTENTES VIS-À-VIS DU CDG

Travail Remplaçants Sensibilisation des

Écoute coopératif opérationnels pouvoirs publics

Anticipation Accompagnement Meilleurs Aide au

Réactivité Sensibilisation Formations Veille délais recrutement Expertise

Aide à la personnel Sociale Complémentaire

mobilité Évolution de carrière

Relation Intercommunalité

- 29 % contactent leur Intercommunalité moins d'une fois par mois
- 39 % contactent leur Intercommunalité au moins 1 à 2 fois par mois
- 25 % contactent leur Intercommunalité

 1 à 3 fois par semaine
- 7 % contactent leur Intercommunalité
 plus de 3 fois par semaine

Entraide

LES ATTENTES VIS-À-VIS DE L'INTERCOMMUNALITE

Réunions d'informations

Service de soutien et de remplacement

Alignement des avantages sociaux

Formation logiciel métier

Accompagnement

Plus d'informations sur les projets liant la commune

Garantir une réponse aux demandes

Mutualisation

Réunions secrétaires de mairie/DGS périodiques

Collaboration

Un relais, une source

Reconnaissance du métier et de sa complexité

> Prise en compte des différentes temporalités

Égalité de rémunération

Accompagnement technique

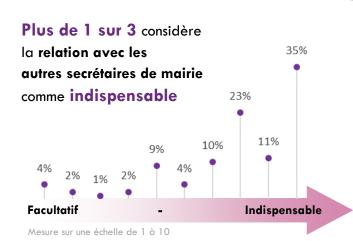
Plus de communication

Faciliter l'accès aux services des Intercos

Liens avec les secrétaires de mairie de l'Interco

Les relation avec les secrétaires de mairie de l'Intercommunalité

- Rares13 %
- Ponctuels 34 % •
- Fréquents • 42 % •
- Quotidiens 12 %



Ce qu'ils en disent

64 % estiment que le métier est attractif

70 % recommanderaient ce métier à un proche

« **(POLYVALENCE)** »

((On apprend tous les jours. C'est un métier très épanouissant et épuisant.))

(Dans les petites communes, les tâches sont diversifiées. Il faut être autonome, adaptable, réactif, responsable, polyvalent, se surpasser, aimer le contact avec les élus et les usagers et se donner au service public! On ne s'ennuie pas dans les petites commune et on est utiles.

Par contre, on est moins reconnus, moins rémunérés et on a moins d'avantages sociaux par rapport aux intercommunalité ou grandes collectivités. Nous sommes mal lotis!

((Quand on arrive au boulot, on ne sait pas de quoi sera faite la journée. Tellement variée, des fois même un peu trop. Personnellement, j'ai adoré ma vie au boulot et je le dis.))

((C'est un métier que j'adore mais ce n'est pas fait pour tout le monde. La reconnaissance est faible, l'encadrement aussi et le salaire aussi.))

Précisions méthodologiques

Le métier de Secrétaire de mairie connaît, depuis plusieurs années, d'importantes évolutions organisationnelles et techniques qui engendrent une complexification des missions. Le recrutement, la fidélisation et l'accompagnement des Secrétaires de mairie deviennent alors des enjeux majeurs au vu du rôle pivot et essentiel de ce métier pour les communes.

C'est pour cette raison que le Centre de Gestion 64, qui a à cœur d'accompagner les Secrétaires de mairie dans leurs métiers et de prendre en compte l'évolution de leurs missions, a souhaité les interroger sur l'attractivité de leur métiers, la perception qu'ils en ont et leurs conditions d'exercice.

Un questionnaire a donc été élaboré à l'attention des Secrétaires de mairie, afin de leur permettre de s'exprimer sur leur métier et faire

remonter leurs problématiques, besoins et idées. L'objectif était aussi de faire émerger les apports potentiels du Centre de Gestion pour mieux être à leurs côtés au quotidien dans l'exercice de leurs fonctions.

Unités interrogées et période de référence

Questionnaires transmis aux Secrétaires de mairie des communes de moins de 2 000 habitants.

198 réponses analysées

Date de publication : mars 2022

Analyse réalisée par le service Observation et prospective du Centre de Gestion 64

